



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

COMMUNE DE GOURDON (LOT)
COMMUNE D'ANGLARS-NOZAC (LOT)

Délimitation du domaine communal respectif au lieu dit Lavayssière
Aliénation en partie d'un chemin rural
appartenant aux deux communes

S'agissant d'un chemin rural appartenant aux deux communes, les Maires de GOURDON et d'ANGLARS-NOZAC ont décidé l'ouverture d'une enquête publique unique en vue de l'aliénation d'une partie de leur domaine privé respectif au lieu dit Lavayssière.

A cet effet ;

M. Michel GILBERT, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de GOURDON.

L'enquête se déroulera sur une période de 15 jours, **du lundi 02 décembre 2013 au lundi 16 décembre 2013 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public en Mairie de GOURDON et d'ANGLARS NOZAC.

Les observations pourront être consignées sur le registre prévu à cet effet ou adressées par écrit à **M. le Commissaire enquêteur, Mairie de GOURDON, Place Saint-Pierre, B.P. 30 017, 46 300 GOURDON.**

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, les jours et heures suivants :

- **Lundi** **2 décembre 2013** **de 09H00 à 12H00** en mairie de GOURDON
- **Samedi** **7 décembre 2013** **de 09H00 à 12H00** en mairie d'ANGLARS NOZAC
- **Lundi** **16 décembre 2013** **de 14H00 à 17H00** en mairie de GOURDON

Le Maire, Marie-Odile DELCAMP, Signé.

Le Maire, Pascal PAVAN, Signé.